



HAL
open science

Donner corps aux ambitions : le diagnostic participatif comme enjeu de pouvoir et comme processus social

Philippe Lavigne Delville, Marilou Mathieu

► To cite this version:

Philippe Lavigne Delville, Marilou Mathieu. Donner corps aux ambitions : le diagnostic participatif comme enjeu de pouvoir et comme processus social. Les enquêtes participatives en débat : ambitions, pratiques, enjeux, Karthala, 2000, 9782845861169. ird-02733202

HAL Id: ird-02733202

<https://ird.hal.science/ird-02733202>

Submitted on 2 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Donner corps aux ambitions : le diagnostic participatif comme enjeu de pouvoir et comme processus social

Philippe Lavigne Delville et Marilou Mathieu

Lavigne Delville Ph. et Mathieu M., 2000, « Donner corps aux ambitions : le diagnostic participatif comme enjeu de pouvoir et comme processus social » in Lavigne Delville Ph., Sellamna N. et Mathieu M. coord., 2000, *Les enquêtes participatives en débat : ambitions, pratiques, enjeux*, Paris/Montpellier, Karthala/Gret/Icra, pp.497-536.

« l'étranger ne voit que ce qu'il sait »

« le baobab n'est pas le même arbre raconté par la souris qui trotte devant ses racines, par l'éléphant qui vient en brouter les feuilles et par l'aigle qui le survole en quête de sa proie »

Au fil de cet ouvrage, nous avons tenté d'explicitier les objectifs et les ambitions des enquêtes et diagnostics participatifs, tout en affrontant la complexité de leur mise en œuvre. Face au décalage récurrent entre situations locales et projets de développement, les diagnostics rapides et les Rapid Rural Appraisal visaient à proposer des méthodes « quick and dirty » de caractérisation des agricultures, à partir des résultats des recherches systèmes en agriculture. A l'ambition de rapidité, s'est ajoutée une exigence de dialogue avec les paysans, de prise en compte de leur propre point de vue dans l'analyse des situations et dans le choix des priorités. Cette évolution traduit de la part des techniciens ou des chercheurs, la reconnaissance que, aussi compétents soient-ils, ils n'ont pas le monopole de la maîtrise des réalités locales : comme tout acteur (y compris les ruraux...), leurs points de vue sont orientés, partiels, liés à leur position sociale, leurs spécialisations disciplinaires et à leur trajectoire personnelle. En face, les ruraux ont en général une connaissance fine de leurs écosystèmes et de leurs situations ; ils ont souvent une analyse très claire des contraintes qu'ils rencontrent. Mais surtout, ce sont les premiers concernés par l'impact des actions : il est donc légitime qu'ils contribuent à définir les actions de développement censées améliorer leurs conditions de vie, et qu'ils aient leur mot à dire sur le choix des thèmes de recherche agronomique et sur l'analyse des résultats des expérimentations. C'est bien l'objectif des méthodes participatives que de permettre une « participation » effective des ruraux à la caractérisation des situations (au diagnostic), à la définition des actions, à leur évaluation.

Le succès actuel de ces démarches participatives, et des MARP/PRA en particulier, paraît impressionnant. Elles sont officiellement adoptées par la quasi-totalité des bailleurs de fonds et des opérateurs. L'ensemble du système d'aide semble converti à une approche mettant enfin les populations en avant (« farmers first », « people first »). Bon nombre de cadres ou de techniciens ont été formés aux démarches participatives. Mais ce succès lui-même pose question. Connaissant les logiques structurelles du système d'aide et ses effets, connaissant sa capacité à faire des révolutions méthodologiques et conceptuelles qui ne changent pas grand-chose, une telle révolution dans les discours ne saurait être prise pour argent comptant. Ce sont les pratiques qu'il faut observer.

Mises en œuvre par des équipes compétentes et soucieuses d'un réel dialogue avec les ruraux, dans des dispositifs d'intervention autorisant une certaine flexibilité et où la volonté de donner aux « bénéficiaires » un réel poids sur les décisions n'est pas que du discours, les démarches participatives peuvent incontestablement obtenir des résultats significatifs, en termes de compréhension des situations et de programmation¹. Mais on observe aussi souvent une mise en œuvre paresseuse et routinière, une application standardisée d'une méthode où la participation se limite à une enquête initiale, aboutissant à un rapport d'une fiabilité discutable, sans guère d'impact sur le déroulement ultérieur du projet². On note aussi des résistances fortes des institutions, tant de recherche (Baur et Chradi, dans cet ouvrage) que non gouvernementales (Hussein, 1995 ; Lane 1995) à modifier leur logique interne.

Pour sortir du débat stérile entre partisans et pourfendeurs *a priori* des méthodes participatives, il est nécessaire de préciser l'analyse et de rendre compte de ces apparents paradoxes. Les articles réunis dans cet ouvrage soulèvent des questions de fond, sur le contenu et les conditions de la participation, d'une part, et sur la rigueur méthodologique d'enquête, d'autre part³. Les démarches de type PRA/MARP souffrent en effet d'un certain nombre de flous conceptuels et pratiques, qui aboutissent trop souvent à en pervertir les ambitions et à en stériliser l'impact. Il nous semble important de prendre au sérieux ces problèmes, de les mettre en débat. Non pas pour proposer une nouvelle méthode clé en main, mais pour être vigilants sur ces pièges, et être capable d'y faire face, en fonction des contextes. Pour donner plus de réalités, plus de « corps », aux ambitions de la participation.

Les textes réunis dans cet ouvrage soulèvent trois grands types de problèmes. Une partie d'entre eux renvoie aux conditions sociales et institutionnelles de la participation (cf. 1^{ère} partie de cet ouvrage) et au flou sur son contenu effectif. Une autre renvoie aux problèmes de définitions de priorités d'actions, et au rôle de la connaissance et de l'enquête pour atteindre cet objectif. Un troisième type de problème tient à la méthode Marp elle-même, à ses hypothèses, à ses outils. On commencera par discuter ce dernier aspect, avant d'aborder les deux autres dans les sections suivantes.

I. MARP ET PRA : UN FLOU SUR LES FINALITES ET LES CONDITONS D'EMPLOI

La nouveauté relative du qualitatif

En opposition aux enquêtes quantitatives classiques, le recours aux entretiens et au qualitatif est présenté comme une innovation de la MARP. Les méthodes d'enquête qualitatives sont pourtant classiques en sciences sociales. Dans la pratique de l'expertise en développement, les socio-économistes ont depuis longtemps recours aux entretiens, individuels ou collectifs. De fait, qualitatif et quantitatif ne sont pas contradictoires. Ils renvoient à des approches complémentaires, que l'on utilise en fonction des objectifs poursuivis, des types d'information à recueillir, et des conditions particulières de l'enquête⁴. Tout chercheur peut utiliser les unes et les autres, alternativement, séparément ou de concert, au mieux de leur capacité à produire

¹ Cf. par exemple, la Marp animée par Schoonmaker-Freudenberger et al, 1993.

² Cf. Mosse 1995a, et dans cet ouvrage : Bedini et al, Hitimana et Hussein, Mathieu, Mosse.

³ Cf. les introductions de parties.

⁴ Pour le monde du développement, cf. les débats des années 80, autour du réseau Amira, et en particulier Couty et Winter, 1983 ; Daane, 1988.

l'information de qualité cohérente avec la problématique de recherche. L'opposition entre méthodes statistiques lourdes « conventionnelles » et méthodes qualitatives nouvelles est donc factice, aujourd'hui davantage encore qu'il y a 10 ou 15 ans. La nouveauté, si nouveauté il y a, tient davantage au fait que des spécialistes de sciences de la nature (agronomes, zootechniciens, forestiers) aient recours à ces démarches et que l'enquête, y compris qualitative, fasse désormais formellement partie de leurs pratiques. Cette « découverte » du qualitatif et de l'entretien (qui relèvent de démarches de sciences sociales) par des spécialistes que ni la formation et ni la pratique ne prédisposent à la reconnaissance des conditions de « rigueur du qualitatif » (Olivier de Sardan, dans cet ouvrage) est sans doute l'un des apports majeurs des démarches participatives⁵. Mais le risque de dérapage est grand, dès lors que les conditions d'enquête ne sont pas maîtrisées.

Une formalisation d'outils d'expertise, exigeante en savoir-faire

Le recours systématique à des outils standardisés issus de méthodes de travail de différentes spécialités, a permis de codifier des démarches utilisées empiriquement en expertise. L'originalité des MARP/PRA est ainsi d'une part de formaliser des méthodes « expert » (le RRA, avec les transects, les calendriers culturels ; l'analyse institutionnelle avec le diagramme de Venn, etc.) en systématisant le recours à des représentations visuelles synthétiques, et d'autre part de mettre l'accent sur le dialogue avec les populations dans la production des informations et leur analyse (couplage de réunions collectives et de supports visuels).

Mais toutes ces représentations visuelles renvoient nécessairement à des grilles d'interprétation implicites. Leur légitimité s'appuie sur des références théoriques sous-jacentes qui seules permettent d'organiser le questionnement et d'interpréter les informations. Le savoir-faire de l'expert, sa capacité à produire en un temps limité une caractérisation et une analyse pertinentes de situations nouvelles, tiennent au fait qu'il maîtrise ces références théoriques et qu'il dispose (à partir de ses expériences précédentes), d'un référentiel comparatif⁶. Pour être productives, les MARP et les PRA doivent ainsi être mises en œuvre par des personnes expérimentées, disposant de ces références. Le recours à l'entretien, individuel et collectif, permet de s'appuyer sur les connaissances des paysans, mais ne saurait remplacer ces compétences préalables thématiques et théoriques⁷. Celles-ci restent indispensables, à des degrés variables selon l'objectif de la recherche. Bien plus, une démarche fondée sur du qualitatif et des entretiens est obligatoirement confrontée aux difficultés de l'enquête en sciences sociales, et requiert de ce fait, des savoir-faire adéquats.

⁵ Même si l'enquête en milieu paysan fait normalement partie, en tous cas en Europe, de la formation des agronomes. Sebillotte (1974) distingue ainsi l'agronomie, science des pratiques paysannes de pilotage des écosystèmes cultivés, de la *phytotechnie*, science du comportement biologique des peuplements végétaux. Alors que la phytotechnie peut s'exercer en station de recherche, tout agronome travaillant en milieu paysan doit nécessairement s'intéresser aux pratiques, et donc être capable de dialoguer avec les producteurs.

⁶ Précisons que ce référentiel ne relève pas nécessairement des publications scientifiques sur le sujet, et peut être constitué d'une expérience personnelle. Des ouvrages pédagogiques peuvent aussi fortement aider, pour peu qu'ils donnent les clés pour comprendre les pratiques paysannes. Les livres de Dupriez et de Leener (1983 ; 1990 ; 1993) sont tout à fait remarquables de ce point de vue, pour lire et comprendre les paysages et les agricultures.

⁷ Point sur lequel insistent Olivier de Sardan, Floquet et Mongbo, Castellanet, Lavigne Delville.

La transformation du RRA en PRA, en mettant en avant le souci de privilégier la parole des paysans, de s'intéresser à leurs systèmes de connaissances, leurs représentations et leurs priorités, pose de façon plus cruciale encore la question de la confrontation des façons de voir des paysans et des techniciens, et des conditions d'accès aux représentations des paysans (Pottier, 1991). Elle soulève la question de la nécessaire maîtrise des techniques d'animation et de dynamique de groupe. La capacité à se distancier de ses propres modes de raisonnement et à entrer dans les catégories de pensée locales s'impose encore plus.

Or, l'une des ambiguïtés majeures des MARP/PRA est justement l'impasse faite sur ces conditions au profit d'une polarisation sur les outils visuels, comme s'ils pouvaient garantir l'engagement des participants dans un dialogue constructif et la production par les informateurs d'une connaissance fiable. Mettant l'accent sur les outils à mobiliser, les manuels méthodologiques (en tous cas les textes en français) n'attirent guère l'attention sur les difficultés de l'exercice, se contentant de lister un certain nombre de biais - tout à fait réels -, mais sans donner de repères permettant au lecteur de savoir ce qu'ils signifient et impliquent, et moins encore comment les éviter. En écrivant par exemple « *il est important pour ceux qui sont au contact pour la première fois avec la méthode, d'essayer d'inclure dans leur équipe des personnes ayant déjà acquis une solide expérience* » (Gueye et Freudemberger, 1991 : 6), les auteurs laissent penser implicitement qu'on peut s'en passer sans risques d'erreur irréversible. Un apprentissage rigoureux, avec l'aide de spécialistes aguerris à l'enquête qualitative et aux dynamiques de groupe, devrait au contraire être considéré comme indispensable.

Des outils de caractérisation, pas une méthode de recherche

En anglais, le terme « appraisal » signifie « évaluation », au sens d'expertise des dégâts. Ensemble d'outils exploratoires, la Marp permet effectivement une première *caractérisation* sommaire de situations, fondée sur quelques indicateurs : grandes lignes des systèmes de production, perspective historique, repérage institutionnel des différents groupes ou organisations qui existent dans le village ou qui y interviennent. C'est d'ailleurs l'ambition initiale du « quick and dirty », revendiqué par le RRA, et tout à fait légitime d'un point de vue opérationnel. Mais il faut l'affirmer fortement : les MARP/PRA ne sont pas des méthodes de recherche. Les critères de validation sont différents en recherche-action et en recherche académique (Liu, 1997). Or, que ce soit pour les sciences de la nature ou pour les sciences sociales, la méthode MARP ne contient pas le minimum de rigueur méthodologique indispensable pour produire une connaissance qui puisse être considérée comme suffisamment validée : le fait que des informations aient été fournies par les populations n'est pas, en soi, un critère de validité, si les conditions d'une « rigueur du qualitatif » (Olivier de Sardan, dans cet ouvrage) ne sont pas remplies⁸. La reconnaissance du caractère relatif des canons académiques (Pretty, dans cet ouvrage) ne doit pas déboucher sur le rejet de tout mode de validation et d'objectivation.

Caractérisation initiale à but exploratoire, travail en *focus group* sur des questions précises, recours à des supports visuels : individuellement, les outils de la Marp peuvent d'autant mieux s'intégrer dans une démarche de recherche, qu'ils en sont pour la plupart issus⁹. Mais ces

⁸ Cf. Introduction partie III.

⁹ La technique des Focus Group a été développée depuis plusieurs décennies par les psychosociologues, par exemple.

outils doivent être utilisés de façon stratégique, en raisonnant leur place et la façon de les mettre en œuvre au sein d'une « politique du terrain » qui contiendrait aussi (en fonction des problématiques) de l'observation directe, des enquêtes individuelles, des recensions, des suivis de parcelle, des relevés de prix, etc.

La place des entretiens collectifs ou des *focus group* dans le processus de recherche, la façon de les préparer et de les animer, les personnes à mobiliser, diffèrent selon leur objectif : s'agit-il en effet d'une première exploration de la problématique avant des enquêtes individuelles, de tester des hypothèses issues d'un travail préalable ou encore de vérifier la validité de données obtenues par d'autres sources ?

Le « package » du PRA ou de la MARP ne peut se substituer à une « politique du terrain », d'autant que la polarisation sur les outils visuels finit par en faire des buts en soi (Hitimana et Hussein ; Gueye ; Guijit et van Veldhuizen, 1998). Il est de ce point de vue extrêmement inquiétant de voir la Marp proposée comme *méthode* de recherche dans certaines formations supérieures en sciences sociales. En parlant de « recherche » (Méthode active de recherche participative) et non plus de « caractérisation » (apparaïsal), les promoteurs francophones de la méthode ont sans aucun doute une lourde responsabilité dans cette dérive.

La MARP peut-elle restituer les représentations des populations ?

Les outils de représentation graphique sont, comme on l'a vu, des formalisations liées à des référentiels scientifiques ou du moins techniques : aucun paysan ne raisonne spontanément en termes de transect, de flux de matière organique ou de diagramme de Venn. Au sens strict, le produit de l'exercice n'est pas la représentation du ou des paysans interrogés. C'est la transcription graphique d'informations fournies par l'informateur local - ou par quelques informateurs en interaction qui s'influencent mutuellement – selon un questionnement et des façons de représenter les choses qui sont proposés et structurés par les enquêteurs. Raisonner dans le cadre de cette représentation demande pour les ruraux une transposition intellectuelle à laquelle ils ne sont pas préparés et à l'issue de laquelle rien ne permet de garantir qu'ils auront traduit graphiquement ce qu'ils souhaitent exprimer ou qu'ils reconnaîtront dans le graphique ce qu'ils souhaitaient y mettre. « *Je ne suis pas très à l'aise avec votre tableau calendrier* » disait un paysan de Koba à Boulier, « *posez-moi plutôt directement les questions, et je vous expliquerai tout ce qui se passe sur mon exploitation* ».

Par ailleurs, pour peu qu'un minimum d'effort pédagogique ait été fait, les paysans sont en général « *parfaitement à même de comprendre un diagramme, mais, s'ils doivent produire des connaissances, individuellement ou en groupe, il est vraisemblable qu'ils choisiront d'autres modes de communication et de structuration de l'information, basés sur l'expérience pratique et sur les formes de dialogue usuelles* » (Floquet et Mongbo). Or les intervenants externes connaissent peu ces modes de communication et ne s'appuient pas sur eux.

Cela n'enlève pourtant rien à l'intérêt de telles représentations, malgré tout productives pour appréhender des réalités rurales. Mais il faut être conscient de leurs limites. A partir du moment où l'interrogation est structurée selon une grille préétablie, il y a des risques de décalage avec les représentations locales. Le risque est évidemment moins crucial pour un transect, un calendrier de travail ou une matrice de choix des variétés de mil, que pour des diagrammes de Venn censés refléter les rapports entre organisations présentes au village, ou des classements censés représenter les visions de la pauvreté et de la richesse. C'est ici à

l'intervenant d'adapter ses outils en fonction des contextes, et de savoir jouer sur l'équilibre entre entretien semi-directif et recours aux supports visuels.

L'information qu'ils contiennent est nécessairement schématique et appauvrie par rapport au contenu des échanges et des dialogues qui se sont déroulés au cours de l'exercice, et qui sont en fait la véritable matière. Ce qui pose de façon cruciale le problème de la communication, de la langue et de la traduction.

De la dynamique de groupe non maîtrisée

On a déjà vu les limites et les risques que comportent les entretiens collectifs lorsqu'ils deviennent la seule forme de dialogue avec les populations¹⁰. Il s'agit de situations de groupes, soumises à un grand nombre de normes, et dont le déroulement est socialement très contrôlé. Le groupe n'est pas *a priori*, loin s'en faut, le lieu d'expression libre et démocratique que la méthode souhaite qu'il soit. C'est celui du contrôle social par excellence, de l'autocensure, de la mise en scène, de la conquête ou de l'affirmation du pouvoir et du leadership, et de bien d'autres enjeux sociaux encore. Un atelier Marp est un événement social dans la vie du village (cf. Floquet et Mongbo), un événement ritualisé, où les thèmes et la façon de les aborder sont impulsés par l'équipe extérieure, où les rapports sociaux, les enjeux locaux, le contexte de l'intervention structurent profondément le discours qui sera tenu (Mosse). « *Le paradoxe de la participation devient évident lorsque de larges groupes se forment pour créer des diagrammes ou des cartes : tout en encourageant ostensiblement une plus grande participation, la majorité des personnes restent en marge ; ce sont les puissants qui « participent », rarement les pauvres, les femmes ou les enfants, qui observent plutôt qu'ils ne parlent* » (Guijet et van Veldhuizen, 1998).

La mise en œuvre de démarches participatives provoque des situations de groupe, sans que leurs animateurs aient toujours été suffisamment préparés, ni sur la façon de les organiser pour en contrôler la dynamique, ni sur la manière de les animer pour les rendre productifs. On joue dès lors aux apprentis sorciers, se laissant manipuler par des enjeux non perçus ou en provoquant des situations de tension en voulant transformer les rapports de force. Tant dans une optique de recherche¹¹ que d'action, le travail en groupe peut être très riche d'enseignement et la dynamique de groupe révélatrice et productive. Il peut parfois permettre la prise de parole effective de groupes vulnérables et de poser des problèmes occultés. Mais pour cela, les animateurs doivent être capables de saisir les enjeux, de repérer les interlocuteurs « clés » pour comprendre ce qui se joue dans l'interaction, de mesurer les rapports de force et les marges de manœuvre au profit des « groupes vulnérables » qu'ils souhaitent renforcer, ce qui exclue la neutralité des animateurs. Loin d'appliquer une méthode standard, il s'agit alors de mettre en œuvre une compétence d'animation, en fonction d'une perception fine des enjeux. Le travail en réunions collectives exige ainsi une connaissance préalable des acteurs et des enjeux, de façon à pouvoir animer les séances sans être ni totalement aveugle ce qui se joue à travers elles, ni inconsciemment provocateur¹².

¹⁰ Cf. en particulier l'introduction et les différents textes de la Partie II, et Mosse.

¹¹ Cf. par exemple l'intervention sociologique (Touraine, 1978) mise au point par Touraine et son équipe et utilisée pour comprendre les mouvements sociaux émergents et permettre à ses acteurs de se consolider, ou pour comprendre les jeunes de banlieue tout en leur permettant de formaliser leur « expérience » (Dubet, 1994).

¹² Ce qui renvoie à la nécessaire connaissance sociale préalable, et à l'importance du travail préparatoire et des réunions et contacts individuels préalables : en Guinée, les enquêtes individuelles systématiques ont permis de

Les acquis des psychosociologues sur la dynamique des groupes restreints¹³ (pourtant à la base du principe des *focus group*) semblent étonnamment ignorés par les praticiens de la MARP. Ainsi, lorsque Hitimana et Hussein s'étonnent que les problèmes de taille et de structure des groupes permettant une expression aisée n'aient guère été traités dans la littérature sur la participation, ils témoignent plus du caractère auto-référentiel du recours à la bibliographie chez les « Marpistes » que de la découverte d'une question originale.

Les postulats implicites des MARP/PRA et leurs limites

Contrairement à leur apparente simplicité, la mise en œuvre de démarches participatives est un exercice délicat. Il y a donc une contradiction forte entre les compétences objectivement nécessaires, et la volonté de large diffusion de la démarche. Faute de mettre l'accent sur ces conditions nécessaires, on aboutit aux dérives fréquemment soulignées : polarisation sur les outils et les entretiens de groupe, sans guère de réflexion sur les conditions et modalités de l'animation ; occultation des conditions préalables nécessaires pour une mise en œuvre de qualité ; formations rapides et insuffisantes.

Ces problèmes sont en partie des dérives inévitables liées à la rapidité de la diffusion de la méthode, à la façon dont elle a été appropriée et utilisée par les bailleurs de fonds et des agents de développement à la recherche de techniques standardisées à validité universelles. Mais ses promoteurs n'y ont-ils pas aussi une part de responsabilité ? : en ne faisant qu'une vague mise en garde contre les difficultés (biais) et faute de souligner les conditions à réunir pour garantir la validité de la production de données, ils contribuent eux-mêmes à donner une fausse impression de simplicité et une illusion d'universalité. Ceci semble découler de trois postulats implicites : postulat populiste, qui idéalise le peuple et laisse entendre qu'il suffit d'une attitude ouverte pour susciter une relation transparente avec les populations¹⁴ ; postulat communautariste, qui idéalise la communauté, sous-estimant les clivages et rapports de force qui la traversent ; postulat empiriciste, enfin, qui considère que les réalités (agraires ou sociales) s'offrent spontanément pour peu que l'on ouvre les yeux. « *Demandez simplement, ils savent, et ils sont vos amis* » (Pottier, 1991) pourrait résumer le message implicite d'une grande part de la littérature des PRA/MARP.

II. LES ENQUETES PARTICIPATIVES DANS UNE DEMARCHE DE RECHERCHE-ACTION

rencontrer les captifs des hameaux isolés, qui n'étaient jamais touchés par les projets antérieurs qui se contentaient de réunions collectives au village centre, ce qui limitait de fait la « participation » aux hommes libres de ce village (Maïzi) ; seuls les agriculteurs contactés individuellement ont participé aux restitutions de l'étude ICRA (Boulier).

¹³ La dynamique des groupes restreints est un champ de recherche à part entière de la psychosociologie. Esquissée par Kurt Lewin peu avant 1947 au Massachusetts Institute of Technology, elle a été ensuite développée par les psychothérapeutes puis plus tard par les psychosociologues de l'entreprise et de l'institutionnel, où toutes ces questions sont débattues depuis longtemps. Elle fait l'objet d'un outillage méthodologique complexe, très sophistiqué, qui exige une très grande maîtrise prospective des effets induits.

¹⁴ Cf. Olivier de Sardan, 1995 : 97-112, pour une analyse critique du populisme de « farmers first », et une distinction éclairante entre populisme « méthodologique » et populisme « idéologique ».

Au-delà des MARP et PRA, toutes les enquêtes participatives posent un ensemble de questions, touchant aux objectifs de ces enquêtes, au processus au sein duquel elles s'insèrent, à l'équilibre entre objectif de connaissance et objectif opérationnel : quelle dimension « participative », en fonction de quels objectifs et enjeux, selon quelles modalités ? Une recherche ou une recherche-action passe par plusieurs étapes. Les questionnements, les outils, les interlocuteurs, les techniques d'enquêtes, sont à préciser pour chacune d'elles¹⁵.

Il est tout d'abord nécessaire de préciser les finalités de l'enquête : caractérisation, recherche, outil d'aide à la décision pour l'action ? Dans ce dernier cas, se pose le problème du passage de la connaissance à l'action, d'autant plus problématique que des groupes d'acteurs aux intérêts divergents sont en présence. Rappelons que les questions soulevées ici se posent à de degrés divers selon le sujet, le contexte et les objectifs de l'enquête : l'essentiel est que la stratégie soit cohérente avec ces éléments, et limite les risques majeurs de biais, *par rapport à eux*.

Diagnostic ou recherche : construire les démarches d'enquête en fonction des finalités

Une démarche d'enquête peut combiner différents outils et mobiliser différents types d'interactions avec les acteurs locaux. La question centrale est finalement de savoir si la démarche adoptée est pertinente et cohérente par rapport à ses objectifs (de connaissance et/ou opérationnels), et si elle offre suffisamment de garanties de fiabilité des résultats (aux différentes étapes : modes de production des données, dépouillement et analyse, interprétation), toujours par rapport à ces objectifs.

Dans l'enquête, la participation n'est pas une fin en soi

Dans les textes sur les méthodes participatives, la majorité des réflexions est tournée vers la manière de bien ou de mal s'y prendre pour réaliser les diagrammes, et sur la façon de faire participer le plus largement possible les populations enquêtées. Faire participer semble parfois devenu un but en soi. Or, la véritable question est celle des objectifs de la participation (dans l'intervention globale et dans la phase d'enquête) : dans quelle mesure ces objectifs ont-ils été négociés, et avec qui ? ; quel type d'implication est utile de la part des acteurs locaux, et desquels ? dans quel but ? ceux-ci sont-ils demandeurs ?

La volonté de « participer » des différents groupes d'acteurs locaux n'est en effet pas garantie *a priori*. Elle va dépendre fortement de l'intérêt qu'ils pensent trouver aux suites qui seront données à l'enquête (une étude finalisée dans un processus opérationnel n'a pas le même sens qu'un diagnostic général sans engagement précis de l'intervenant, ni qu'une recherche à but essentiellement académique), de la pertinence des interrogations, des relations établies avec les intervenants. De plus, même au sein d'une intervention fortement participative, des enquêtes « externes », « conventionnelles », « extractives » peuvent parfaitement se justifier (Castellat, dans cet ouvrage).

Le problème de la validité

¹⁵ Il existe de nombreux ouvrages pédagogiques sur l'enquête en sciences sociales. Citons par exemple Beaud et Weber, 1997 ; Fassin 1990 a, b et c ; Kaufmann, 1998 ; Ghiglione et Matalon, 1978.

Reconnaître que les chercheurs n'ont pas le monopole de la connaissance n'implique pas pour autant que toute connaissance soit équivalente. Dès lors qu'elles veulent produire autre chose qu'une somme d'opinions ou qu'un discours dominant, les enquêtes participatives se doivent de répondre à un minimum de critères de validation, comme n'importe quelle enquête.

Les objectifs ne sont certes pas les mêmes en recherche scientifique qu'en logique opérationnelle : un chercheur définit sa problématique en fonction des débats actuels de sa discipline ; il se doit de mettre en question ses hypothèses, d'analyser scrupuleusement ses données ; la validation se fait essentiellement par les pairs ; l'objectif est de publier. En logique opérationnelle, les problématiques sont soit plus larges (fournir une vision d'ensemble, souvent pluridisciplinaire, simplifiée mais suffisamment pertinente pour engager l'action sur des hypothèses correctes), soit plus étroites (avis des paysans sur les variétés, par exemple) ; l'objectif de la connaissance n'est pas d'obtenir des démonstrations complètes et totalement indiscutables, mais de fournir une image plausible des réalités, qui puisse servir à orienter ou réorienter l'action ; de cerner l'impact de certaines actions¹⁶. La façon de poser les questions diffère ; les protocoles et méthodes d'observation aussi, en partie ; les avis des différents acteurs contribuent à la validation et la plausibilité des analyses. Mais le besoin demeure de *suffisamment* objectiver les données pour que les résultats – et les conclusions opérationnelles qu'on en tire – puissent être considérés comme *suffisamment* fiables. Le débat se déplace dès lors sur ce qu'on considère comme « suffisant », en fonction des objectifs de l'enquête.

Poser le problème de la validité en enquêtes participatives n'est donc pas exiger que des enquêtes dont l'objet n'est pas académique se conforment aux stricts canons scientifiques. Mais, même dans une perspective opérationnelle, une somme de discours, recueillis en entretiens collectifs, ne peut prétendre à la validité simplement parce que ce sont les acteurs locaux (*certain*s acteurs locaux, dans des *contextes* bien particuliers) qui les ont fournis. Si les modes de validation en recherche-action ne sont pas ceux de la recherche académique (Liu, 1997), ils existent pourtant.

« Toute recherche-action doit se soumettre simultanément aux règles de la recherche et à celles de l'action, sous peine de n'être qu'une mauvaise recherche et une mauvaise action. Le problème des méthodes d'enquêtes dites participatives n'est pas qu'elles entendent se soumettre à certaines contraintes supplémentaires de temps et de délimitation du sujet [par rapport à des recherches classiques]. Il est de savoir si l'invocation de la participation ne sert pas à oublier en chemin d'autres contraintes, tout aussi indispensables, celles qui donnent de la rigueur et de la validité à une recherche de terrain « qualitative », quelle que soit sa durée et son sujet » (Olivier de Sardan, 1995 : 194).

Cette construction stratégique de l'enquête est d'autant plus nécessaire – et complexe – qu'elle doit prendre en compte des paramètres supplémentaires, liés au partenariat avec les organisations locales, à la restitution et la confrontation des analyses, à la négociation des objets d'enquête et de ses modalités (Castellanet).

¹⁶ Il peut même être parfois, indépendamment même de la validité des données, de simplement mettre à plat un certain nombre d'analyses, formant une base commune aux différents acteurs impliqués, à partir de laquelle ils peuvent discuter ensemble des actions à mener, mais dans ce cas, on ne peut guère parler de « recherche ».

Même lorsqu'elles touchent à des thèmes techniques comme l'agroforesterie ou la fertilité des sols, toute démarche d'enquête qualitative – et plus encore toute démarche participative – implique des interactions sociales fortes entre tous les acteurs participant aux activités de l'enquête, paysans comme intervenants. On ne peut échapper aux problèmes liés aux situations d'enquête, à la compréhension des représentations locales, et aux questions de plausibilité des résultats. C'est ce qui explique le caractère décevant d'un certain nombre de tentatives de chercheurs thématiques qui s'engagent dans des démarches qualitatives/participatives, et tentent d'affronter des questions qui relèvent en fait des sciences sociales sans en maîtriser les outils, ni avoir suffisamment conscience des problèmes de définition de l'objet qui s'y posent. Faute de cerner les problèmes de production des données et les conditions de la rigueur du qualitatif, ces chercheurs issus de sciences « dures » essaient de réintégrer du quantitatif et des statistiques dans des données qualitatives, ce qui donne des résultats décevants¹⁷. Puisque l'effort de rigueur porte sur l'aval de la production de données (le traitement) et non sur la production des données elles-mêmes, celles-ci, faute d'une analyse préalable suffisante, se révèlent souvent peu fiables ou peu pertinentes. Exemple sur bien des plans par son souci de rigueur méthodologique, la démarche de den Biggelaar (partie II) nous semble assez significative de ce point de vue.

Un diagnostic « rapide » demande un travail préalable de construction des hypothèses et des indicateurs

Que leur but soit opérationnel ou de recherche appliquée, les enquêtes participatives ont souvent des contraintes de durée, qui rendent difficile un recueil exhaustif d'informations ou l'élaboration progressive des hypothèses et leur validation à partir d'une immersion dans le terrain. Dès lors, un diagnostic « rapide » ou participatif ne sera opératoire que s'il repose sur un travail préalable permettant de cibler la recherche d'information autour d'un certain nombre de descripteurs ou d'indicateurs, dont on a pu vérifier la pertinence pour la problématique de l'enquête, et dont on est capable d'interpréter la signification. Pour les systèmes de production, il existe un certain nombre de descripteurs stabilisés. C'est rarement le cas pour des sujets plus spécifiques. Le problème est dès lors de disposer de suffisamment de références préalables, par rapport au sujet d'enquête, pour être capable de se référer à un modèle interprétatif qui soit suffisamment précis et rigoureux. Une enquête préalable approfondie ou au moins une connaissance suffisante de la problématique, est le plus souvent nécessaire. Ainsi, lors d'un travail sur les enjeux fonciers des aménagements de bas-fonds (Lavigne Delville, Bouju et Le Roy, 2000), la comparaison de quelques études de cas contrastées, à partir d'hypothèses issues de l'anthropologie du foncier et de l'anthropologie du développement, a permis de mettre à jour un nombre fini d'enjeux susceptibles de déboucher sur des conflits, et de représenter un cas de figure donné comme une combinatoire de quelques paramètres¹⁸. On a pu ainsi construire une grille de diagnostic des enjeux fonciers, permettant à l'intervenant, à partir de l'identification d'un certain nombre d'indicateurs, de repérer s'il est dans une configuration complexe, avec des risques importants de conflits.

¹⁷ Il existe pourtant en sciences sociales des méthodes d'analyse quantitatives à partir de données qualitatives.

¹⁸ Situation du bas-fond dans les trames territoriales et les espaces lignagers, diversité des usages et des usagers, contrôle politique local du projet, démarche d'intervention.

Une autre enquête en cours¹⁹ expérimente une telle approche. Autour de la question de l'approvisionnement en eau des centres ruraux et semi-urbains, son objectif est d'identifier les stratégies des communautés face au besoin en eau en vue d'orienter les futurs investissements. Sur la base des hypothèses d'intervention à venir et des stratégies des bailleurs de fonds, trois indicateurs principaux, décomposés en quarante cinq déterminants ont été définis à partir des connaissances préalables des membres de l'équipe de sociologues sur les structures sociales, les dynamiques collectives, les formes d'organisation économiques, le fonctionnement des réseaux ou systèmes d'approvisionnement existants. Ces indicateurs permettent de caractériser de façon simplifiée, mais suffisamment fine, le « portrait » du village. Pour obtenir un haut degré de fiabilité, ces indicateurs sont informés à partir de trois sources différentes : bibliographie, informateurs extérieurs, enquête de terrain. Cette dernière combine une batterie d'outils différents (reconstitution spatio-historique, entretiens, outils d'expression graphique en groupes d'affinité, enquête « ménages » par échantillon, etc.). En entretien, la discussion est orientée « autour » et non « sur » ce qui est susceptible d'informer sur les indicateurs, ce qui permet d'accéder rapidement à des données complémentaires et/ou contradictoires, et d'éviter ainsi les effets de simplification.

A partir de ces approches, et d'une analyse rigoureuse des contextes physiques, des jeux d'acteurs et des enjeux, il est possible, pour des thèmes ou des contextes sociaux donnés, de construire des modèles interprétatifs, et des systèmes d'indicateurs opératoires, permettant d'appréhender de façon « rapide » mais fiable les situations locales, et de donner aux acteurs et aux décideurs les moyens d'objectiver leurs choix.

Quelques problèmes du passage de la connaissance à l'action

Les démarches participatives semblent parfois assez naïves face à la problématique du passage de la connaissance à l'action. Tant les Marp que l'éco-développement participatif (Maïzi) semblent s'être heurtés à ce problème réel : en quoi un diagnostic général permet-il de dégager des priorités d'actions ? Comment passe-t-on du constat à la négociation de priorités ?²⁰

La caractérisation a-t-elle besoin d'être participative ?

La démarche Marp classique, tout comme les enquêtes initiales de l'éco-développement participatif²¹, aboutissent à un « diagnostic » élaboré plus ou moins conjointement, à une

¹⁹ Le volet socio-économique de « l'Etude sur la mobilisation des ressources en Eau et de production d'outils pour l'approvisionnement en eau des centres ruraux et semi-urbains au Mali de 2000 à 2020 » (DNH/KfW/I.G.I.P.), dirigé par M.Mathieu.

²⁰ Les méthodes de planification par objectif (ZOPP dans la dénomination allemande, PIPO dans la version belge) sont fondées sur un travail de groupe, élaborant une analyse des problèmes, puis des solutions (arbre à problème/arbre à solution). Elles ont l'avantage d'établir une analyse commune entre différents types d'acteurs, centrée sur les problèmes à résoudre et leurs causalités. Mais là encore, la pertinence de la production dépend beaucoup du savoir-faire de l'animateur, du choix des personnes invitées à participer (pertinence par rapport au sujet et aux enjeux, connaissance réelle de la question) et des dynamiques de groupes qui s'instaurent (un paysan arrivera-t-il à s'exprimer au milieu de cadres ?), questions fondamentales qui ne sont guère évoquées dans les documents méthodologiques. Elles soulèvent aussi la question de la réduction « à chaque tour » de la diversité et de la complexité de l'information, et de la capacité de l'animateur à la faire émerger, la rassembler, la réorganiser et la réinjecter dans la réflexion pour que l'atelier ne se résume pas à quelques poncifs, représentatifs là encore, de points de vue dominant s'imposant subrepticement.

²¹ Qui renvoient, rappelons-le, à une approche assez différente, puisque c'est d'abord sur la compréhension des espaces socio-politiques et les règles d'accès et de gestion des ressources, que porte le diagnostic, ce qui replace

vision de la zone d'intervention (village ou petite région) sous ses différentes dimensions : espace agricole, associations présentes, etc. Un tel diagnostic est censé se fonder sur la connaissance fine que les paysans ont de leur région, et être partagé, c'est-à-dire reconnaissable par les paysans, afin de constituer une base commune sur laquelle travailler.

L'accent mis sur la participation et une large mobilisation à cette étape suppose que cette vision d'ensemble soit une nouveauté pour les ruraux, et qu'elle leur apportera des connaissances nouvelles. Sans négliger l'impact de la communication entre groupes réalisée à cette occasion (les vieux entendant la vision des femmes, les jeunes apprenant des choses sur l'histoire de la région), le constat et la mise à plat des réalités locales constituent-ils un apport effectif pour les ruraux ? On peut s'interroger sur son rapport coût/efficacité pour les paysans. Un premier diagnostic rapide externe, clairement focalisé sur la nécessité pour les intervenants de se constituer une première connaissance de la zone pour être à même d'engager un dialogue avec les ruraux, n'est-il pas plus productif ?

Jusqu'où approfondir le diagnostic initial ?

Toute connaissance n'est pas pertinente pour l'action ; quelle que soit la précision du diagnostic initial, les choses bougent et c'est dans l'action que les enjeux réels se révèlent. Face à la tendance à multiplier les enquêtes qui ne servent pas à grand chose mais pèsent sur les paysans, on peut penser qu'un diagnostic court et sommaire peut suffire, pour autant que des questions spécifiques puissent être approfondies au cours de l'action, lorsque le besoin s'en fait sentir (Castellanet). Pour autant qu'il soit fondé sur un schéma d'interprétation validé, un diagnostic initial rapide (et même largement extractif !!) nous semble tout à fait légitime, comme cadrage, permettant aux intervenants de se constituer un premier référentiel pour être à même de discuter avec les paysans.

Diagnostic conjoint ou confrontation des analyses ?

L'utilité d'un diagnostic « partagé » est évidente, pour qu'un dialogue puisse s'établir et structurer les interactions ultérieures entre populations et intervenants. Mais « diagnostic partagé » ne veut pas toujours dire « diagnostic conjoint ». Les analyses des techniciens ne convergent pas nécessairement avec les visions des différents groupes de paysans. C'est de la confrontation des analyses, que peut sortir une avancée de connaissance, et une plus grande pertinence de l'action (Floquet et Mongbo). Sans elle, les restitutions sont souvent frustrantes pour les paysans : « *nos problèmes, nous les connaissons, ce que nous attendons, ce sont des réponses sur la façon de les résoudre* ». Ainsi, là où les acteurs locaux n'ont pas déjà une vision claire de leurs priorités et de ce qui les intéresse, un travail d'animation permettant aux groupes stratégiques de formuler leur vision des choses, afin de préparer la mise en débat et la confrontation des analyses peut s'avérer utile. Mais il faut alors clairement distinguer cet exercice du diagnostic réalisé par les techniciens, pour éviter un mélange des genres aboutissant à un produit final mal identifié, résultant d'un faux consensus. Le risque de manipulation par l'intervenant est alors très fort.

Diagnostic général ou diagnostics spécialisés ?

les aspects techniques (sols, systèmes de production, etc.) par rapport à des groupes sociaux concrets, avec leurs systèmes d'inégalités et de dépendance, et leurs réseaux sociaux.

Par ailleurs, peut-on prétendre définir des pistes d'intervention cohérentes sur la base d'un seul diagnostic général initial ? et inversement, un tel diagnostic général est-il toujours utile ? Un diagnostic exploratoire peut avoir son utilité, mais il reste nécessairement sommaire. Les « problèmes » que l'on peut identifier à cette étape risquent fort de n'être que très généraux. Dès lors, il n'est pas étonnant que les pistes de propositions émergeant à cette occasion soient souvent sommaires ou classiques, relevant de généralités qui, dans bien des cas, ne demandent même pas d'enquête (cf. Bedini et al) ou que quelques séances de travail avec différents groupes d'acteurs suffiraient à lister : y a-t-il besoin de faire un transect, une carte de terroir, une périodisation historique, et un calendrier cultural pour savoir qu'il y a un problème d'eau potable dans le village et que c'est la priorité des femmes ?

De plus, sachant que les projets ont sauf exception des thèmes d'intervention spécialisés, ne faut-il pas adapter cibler le diagnostic autour de ces thèmes, plutôt que de prendre le risque de déboucher sur l'identification d'actions que l'on n'a pas les moyens de mettre en œuvre ? Restons lucides sur les marges de manœuvre laissées localement. Enfin, méfiants à juste titre ou excédés par les multiples équipes d'enquête venant de façon répétitive leur demander de lister leurs « problèmes », les paysans tendent naturellement à chercher des avantages à court terme, avec des demandes standard. Pour sortir de cette « shopping list » de l'offre classique des projets, ne faut-il pas consacrer les efforts de diagnostic à des thèmes plus précis, liés aux axes d'intervention du projet : la gestion des ressources naturelles, les pratiques d'entretien de la fertilité, etc. ? ²² Il faut alors avoir une capacité de diagnostic sur les thèmes qui émergent des discussions avec les paysans, même s'ils ne sont pas standard...

Le soutien à des groupes « vulnérables » passe-t-il par la confrontation directe des acteurs ?

Pour comprendre là où il intervient, l'intervenant a besoin de repérer les dynamiques sociales en cours. Gommer les spécificités et les divergences de vue par une recherche immédiate du consensus ne permet guère de donner une image réaliste des situations locales, apte à permettre la prise de décision. Pour autant, la reconstitution du portrait dynamique d'une communauté, donc de ses antagonismes, de ses différences, ne passe pas obligatoirement par la confrontation directe des acteurs autour de points de vue non partagés.

La confrontation des points de vue n'implique pas nécessairement la mise en présence et en compétition des acteurs qui les ont produits. Les « groupes vulnérables » ne pourront pas toujours s'exprimer publiquement, même après un travail préalable. De plus, le fait qu'ils aient exprimé publiquement leur point de vue ne garantit pas qu'il sera plus considéré. En cas de tensions, cela peut même avoir l'effet inverse et renforcer les crispations. Parfois, de tels points de vue seront davantage recevables s'ils sont valorisés par un ou des « experts » extérieurs, du fait qu'ils deviennent un élément constituant « positif » dans le processus décisionnel. Chacun peut être confronté au point de vue produit par d'autres sans que le

²² Un certain nombre d'outils spécifiques (relevant de la même logique que celle de la « boîte à outils » de l'anthropologue) ont été formalisés (sur le foncier, par exemple, Schoonmaker-Freudenberger, 1994, ou pour les pasteurs : Water-Bayer et Bayer, 1995). Mais la nécessité de construire des grilles d'entretien et des supports visuels adaptés en fonction du questionnement semble relever pour l'instant plus de l'intention que de la pratique. Rares sont les cas où un questionnaire et des outils spécifiques sont mis en place pour approfondir la thématique en question. On trouvera dans Lavigne Delville, Bouju, Le Roy, à paraître, une démarche socio-anthropologique d'identification des enjeux fonciers des aménagements de bas-fonds. Idem Mathieu sur les perspectives d'une réglementation des conflits fonciers aux Comores.

conflit ne soit matérialisé, et que de ce fait, les possibilités d'expression ne soient tuées dans l'œuf.

L'enjeu de données objectivées ; la responsabilité de l'intervenant

La science n'a pas le monopole de la vérité. Les connaissances que les acteurs locaux ont de leur situation sont d'une grande richesse et il est indispensable de s'y référer. Pour autant, se fonder sur les seuls discours rencontre vite des limites. Même en étant parfaitement honnête, chacun n'a qu'une vision partielle de la réalité. Il n'est pas sûr que la seule confrontation de points de vue différents permette d'établir une analyse juste, permettant de réfléchir à des réponses pertinentes, encore moins d'arbitrer entre des interprétations divergentes.

Dès lors, la production et la mise en débat de données objectivées jouent un rôle crucial, et il est de la responsabilité de l'intervenant d'y contribuer. En fonction des questionnements, des petites enquêtes, qualitatives ou semi-quantitatives, réalisées par les intervenants ou par les ruraux, peuvent contribuer à approfondir et objectiver le diagnostic et à faire évoluer les idées²³. Il ne s'agit pas de rechercher une représentativité statistique mais, à partir d'une question ou d'un point de débat (entre intervenants et paysans ou entre les ruraux), de définir ensemble la façon d'avancer ou de trancher entre les interprétations qui s'affrontent, en se mettant d'accord sur les indicateurs pertinents et sur les informations à recueillir.

Il nous semble de la responsabilité de l'intervenant d'être en mesure de réaliser ce type d'enquêtes ciblées, tant pour vérifier la pertinence des hypothèses initiales sur lesquelles se fonde une action, que pour contribuer, dans les débats internes, à renforcer les points de vue qui se trouvent confirmés par l'enquête. C'est aussi dans leur capacité à fournir au débat des éléments d'analyse nouveaux et à favoriser des consensus à partir d'une analyse objectivée des problèmes de groupes précis, que les intervenants peuvent légitimer leur présence auprès des populations, au-delà d'un simple rôle d'animation.

Quel partage des rôles pour la production des données ?

Sous prétexte de participation, certains intervenants semblent parfois oublier que le métier des paysans n'est pas de faire des réunions et que les démarches participatives sont très coûteuses en temps pour eux. Y a-t-il toujours utilité à associer tous les acteurs à tous les exercices ? Est-il logique de leur demander de remplir eux-mêmes les cases ou de faire le zonage à partir des photos aériennes ?²⁴ Une certaine division du travail de recueil et de production d'information peut être cohérente, surtout s'il y a un réel débat sur les objectifs et les conclusions : c'est en effet là que se jouent les enjeux essentiels (Castellanet).

²³ Les outils sont multiples, en fonction des questions : séries de données pluviométriques et de rendements, pour une question de fertilité et de productivité des terres ; identification de la fréquentation des puits par les femmes ; analyses de l'impact du labour sur un échantillon de paysans ; modalités effectives d'accès au crédit, etc.

²⁴ Certains projets de gestion de terroir forment les paysans à la photo-interprétation pour que ce soit eux-mêmes qui effectuent le zonage à partir des photos aériennes. Partir de photos aériennes pour dessiner la carte du terroir permet d'avoir un fonds de carte (sur lequel les paysans se repèrent très bien) et de donner plus de sens au schémas qu'ils feront. Certes, savoir lire les photos aériennes est un apprentissage qui peut avoir son intérêt. Mais son utilité pour les paysans justifie-t-il de leur faire y consacrer tant de temps, alors que l'enjeu réel est dans l'analyse du terroir et de sa dynamique, et que la photo-interprétation n'est qu'un outil pour le zonage, lui-même simple outil pour l'analyse du terroir ?

Dans un certain nombre de cas, une enquête sur une question nouvelle sera effectivement plus productive si elle est prise en charge par des délégués ruraux plutôt que par les techniciens²⁵. Même si les résultats en termes de connaissance rigoureuse et de chiffres sont plus faibles, la connaissance pratique des réseaux accumulée par ces jeunes aura toutes les chances d'être mieux valorisée. Un travail d'accompagnement en amont et en aval est alors nécessaire, pour discuter des choses à voir et de la façon de s'y prendre, et pour aider les jeunes à restituer leurs informations, puis à animer un débat autour d'elles.

Le diagnostic permet-il d'établir des priorités ?

Peut-on passer directement d'un diagnostic à la définition d'actions prioritaires ? en quoi un diagnostic permet-il de débattre des intérêts et des priorités des acteurs ? Même si la restitution et le débat qu'elle provoque sont productifs, peut-on décider dans la foulée de priorités, sans un temps de réflexion ? L'écodéveloppement participatif semble plus réaliste, quand il sépare clairement le diagnostic et sa restitution, du travail de programmation (Maïzi). Mais même dans ce cas, le passage du diagnostic à l'action ne se fait pas toujours spontanément, comme ses promoteurs en ont fait l'expérience.

En fait, prétendre passer directement d'un diagnostic à des priorités d'actions relève d'une croyance techniciste, selon laquelle une analyse « objective » permet d'identifier des « besoins fondamentaux », nécessairement consensuels. Mais il n'y a pas de diagnostic sans parti pris : une mise à plat de la situation du village renvoie nécessairement à des choix, implicites ou explicites, dans la façon de regarder les choses. Le simple fait de parler de « besoins », censés être objectifs, supprime presque la possibilité de débattre autour des « priorités » des acteurs, qui ne correspondent pas nécessairement avec un « besoin » du point de vue local.

L'approche par les « problèmes » a l'avantage de reconnaître que les uns et les autres n'ont pas les mêmes « problèmes », contraintes, priorités ou besoins. Mais elle présente aussi des limites : certains « problèmes » n'ont pas de solution pour un projet ou une intervention spécialisée ; d'autres situations peuvent être perçues comme problématiques alors qu'elles ne sont que l'effet secondaire d'événements ou de processus passés qui eux n'étaient pas obligatoirement vécus comme problème (Mathieu 1996). De plus, focaliser l'analyse sur les seuls « problèmes » peut enfermer les acteurs locaux dans un vison misérabiliste, où on ne s'intéresse qu'à ce qui va mal, négligeant une fois de plus les dynamiques positives, les réponses qu'ils ont déjà tentées d'y apporter.

De fait, ce qui suscite l'intérêt des acteurs, ce sur quoi ils seront prêts à se mobiliser, ne relève pas toujours de « contraintes objectives ». Les uns et les autres ont, dès avant tout diagnostic, des aspirations, des problèmes, des priorités, explicités ou latents, informés. Il n'est pas sûr qu'un diagnostic suivant un cadre structuré *a priori* permette de les faire émerger²⁶. N'est-il pas aussi opératoire de travailler directement avec les différents groupes stratégiques

²⁵ Par exemple, les problèmes de gestion des vannes sur un aménagement de bas-fonds seront beaucoup mieux abordés par une visite inter-paysanne que par une session de formation. De même, pour permettre à un groupe d'agriculteurs de comprendre le fonctionnement d'une filière qui les concerne, mieux vaut que des jeunes soient envoyés par leurs pairs rencontrer les différents acteurs et remonter ainsi la filière, plutôt que de confier une étude à un consultant extérieur.

²⁶ Cf. l'exemple de l'indigo en pays dogon rapporté par Mathieu : alors qu'on était en plein dans le thème du projet (les ressources naturelles), la femme n'en avait pas parlé « *parce qu'on ne lui avait pas posé la question* »...

identifiés, sur leurs aspirations et leurs intérêts (soit de façon générale, soit sur une entrée particulière : la gestion des ressources naturelles, les revenus de saison sèche, la commercialisation des produits agricoles), quitte à ce qu'un court diagnostic réalisé en commun permette ensuite à chaque fois d'en discuter la pertinence et la faisabilité, et qu'une mise en débat de ces différents souhaits soit nécessaire pour arbitrer entre eux au niveau collectif ?

Des priorités contradictoires : organiser les compromis

Mais dès lors qu'on s'intéresse aux priorités des acteurs et que l'on prend en compte la diversité des positions, on fait nécessairement émerger des priorités contradictoires, incompatibles ou simplement impossibles matériellement à traiter en même temps : les intérêts des femmes ne sont pas ceux des jeunes, ceux des jeunes femmes pas ceux des vieilles, etc. La restitution du diagnostic peut permettre de mettre à plat ces différentes aspirations, de façon plus ou moins subtile selon la façon dont il a été mené, et la pertinence sociologique des groupes d'acteurs constitués. Mais elle ne résout pas la question de la cohérence ou de la hiérarchisation des souhaits, intérêts ou besoins des différents acteurs : travailler sur l'indigo avec les femmes est-il plus prioritaire que réaliser une opération de commercialisation de l'oignon avec un groupe d'hommes ? comment arbitrer entre des priorités différentes, mais toutes légitimes ? comment procéder en cas de demandes contradictoires ? que faire enfin d'aspirations qui pourraient aller contre l'ordre établi et susciteraient l'opposition des notables ?

Le choix d'actions n'est jamais une opération neutre. C'est bien un processus socio-politique, pour les membres du projet comme pour les acteurs locaux. Certains vont réussir à faire passer leurs priorités, d'autres non, et tout choix en faveur de tel groupe d'acteurs peut avoir des conséquences sur les autres²⁷. Qu'il le veuille ou non, l'intervenant est un acteur de ce processus dont l'attitude est déterminante. Cette situation met souvent mal à l'aise les opérateurs de projets qui ont du mal à accepter que « l'autodéveloppement communautaire » soit en fait un processus politique contradictoire. Ils sont démunis face aux divergences d'intérêts et aux conflits latents qu'ils se trouvent soudainement en position d'arbitrer. Mosse souligne à juste titre combien l'illusion consensuelle des réunions collectives rencontre une « complicité inavouée » - ou inconsciente - des intervenants qui préfèrent cette illusion à la gestion des contradictions.

Il n'y a pas de réponse « technique » à ce problème, il faut cependant en avoir conscience pour être à même de le traiter, en réfléchissant la façon de mener les processus de négociation. En fonction des priorités établies de l'intervention, l'animateur peut alors s'engager objectivement en faveur de telle ou telle demande, en tentant de repérer les intérêts des différents groupes d'acteurs et de les concilier autant que faire se peut, de mesurer ce qui est négociable et ce qui ne l'est pas : Certes, des marges de manœuvre existent. Le travail en groupes d'intérêt avec restitution collective des résultats peut faire admettre certaines aspirations. Mais une mesure spécifiquement orientée vers des groupes sans pouvoir, a souvent du mal à passer seule, et les risques de récupération ou de sabotage sont élevés si l'accord des groupes dominants n'est que le produit de la pression du projet.

²⁷ Ainsi, par exemple, un bas-fonds est un espace multi-usage, exploité par des acteurs variés. Un aménagement spécialise l'espace, avec des conséquences sur les usages pastoraux ou halieutiques, ou sur les vergers voisins.

Il faut aussi parfois s'engager pour négocier contre des demandes opportunistes (Floquet et Mongbo), lutter contre des récupérations massives²⁸, résister aux pressions de l'organisation paysanne pour réussir à répondre aux attentes des petits paysans (Castellonet), travailler avec eux pour préparer une négociation avec les détenteurs du pouvoir²⁹, etc.

Même lorsqu'elle prétend déléguer aux acteurs locaux l'initiative du diagnostic et de la définition des actions, toute intervention provoque nécessairement une situation de négociation socio-politique, où la façon d'animer les restitutions, de mener les débats, de solliciter les prises de parole, de réintroduire dans la discussion des éléments d'information relevés dans les étapes précédentes ou des aspirations formulées en petits groupes ou individuellement, sont autant de cartes - bonnes ou mauvaises - dans le jeu de l'animateur. Il ne faut pas se voiler la face par rapport à cette dimension socio-politique. Il faut au contraire l'explicitier et l'assumer, avec rigueur et honnêteté. L'établissement négocié des priorités est ainsi un exercice à part entière, un jeu politique qui demande du temps et de la diplomatie.

Le choix des modalités

Le diagnostic participatif s'arrête en général à l'identification de thèmes de travail. Or, une fois qu'on a défini le thème, on n'a encore rien dit. Pour l'approvisionnement en eau, faut-il privilégier les puits ou un forage ? Y a-t-il des usages pastoraux à prendre en compte ? Pour un aménagement, le but est-il de sécuriser la levée d'un riz inondé qui démarre en pluvial, de réduire la contrainte d'enherbement par une lame d'eau permanente, de remonter la nappe en saison sèche pour faire du maraîchage de contre-saison ? L'ouvrage capable de répondre à ces différentes fonctions ne sera probablement pas le même ; dans certains cas, un aménagement peut ne pas être la meilleure réponse.

Faute de déterminer précisément, avec les paysans, les problèmes techniques à résoudre, on laisse aux techniciens chargés des études techniques le soin de décider eux-mêmes du type d'ouvrage à édifier, ce qu'ils tendront à faire en fonction du seul milieu physique ou de leurs savoir-faire, et non des spécificités du problème à résoudre, avec le risque de ne pas répondre aux attentes. L'identification des priorités va donc de pair avec un approfondissement du problème à résoudre, à l'occasion duquel il sera possible de discuter si, et dans quelle mesure, les réponses proposées sont adéquates.

Si l'on veut que le terme « participation » renvoie effectivement à une certaine maîtrise par les populations des actions mise en place, la « participation » ne doit donc pas se limiter à la définition et au choix des actions, mais se prolonger dans la discussion des modalités : quels choix techniques, quelle organisation du chantier, quel opérateur spécialisé, etc.

III. LES ENQUETES PARTICIPATIVES COMME MOYEN DE RENFORCEMENT DES POUVOIRS ?

²⁸ Ce qui n'a pas été fait dans ce village où un projet de Gestion des ressources naturelles en est arrivé à financer une maternité largement surdimensionnée, alors même qu'un problème crucial d'eau était mis en avant comme priorité : les notables du « cercle », impliqués dans la décision d'investissement, eux-mêmes entrepreneurs et commerçants, avaient modifié les priorités en faveur d'un bâtiment dont ils auraient le marché, et qui renforcerait l'hégémonie locale du village au bénéfice du chef... (Mathieu, 2000).

²⁹ Exemple des exploitants forestiers *in* Castellonet, 1999.

Dans le discours participatif, les Marp sont définies comme des moyens « *d'empowerment* » des communautés locales. On ne peut encore une fois qu'adhérer à l'ambition de permettre aux populations d'avoir une plus grande maîtrise de leur devenir, et en particulier de pouvoir peser sur les projets de développement qui les concernent. Encore faut-il s'interroger sur le sens de cet « *empowerment* », difficile à traduire en français³⁰, et sur les conditions dans lesquelles il peut être effectif.

Même en anglais, le terme est en effet très polysémique, d'une vision très engagée politiquement, presque révolutionnaire, dans la foulée de la conscientisation de Paulo Freire, à une logique de *management* où « *l'empowerment* » des salariés se limite à une relative autonomie pour une plus grande efficacité dans l'exécution des tâches, au bénéfice de l'entreprise. Un tel flou va de pair avec celui qui règne sur la conception du social et du pouvoir dans le discours participationniste : lorsque l'analyse du social se limite à une vision générale et idéalisée des « communautés » locales, oubliant les différenciations internes ; lorsque la conception du pouvoir fait l'impasse sur ces différenciations et les mécanismes d'exclusion ; lorsque la volonté de « renforcer les pouvoirs » fait l'impasse sur les mécanismes de domination inhérents au système d'aide et ne met pas en cause ses logiques propres, il n'est pas étonnant que le potentiel subversif de la « participation » soit pour le moins ambigu (Pottier, 1997).

Les fondements ambigus du pouvoir dans les démarches participatives

Quelle participation ? Pour renforcer quels pouvoirs ?

Le terme même de « participation » reste étonnamment mal défini³¹. Il recouvre des choses aussi différentes que : une mobilisation en travail plus ou moins volontaire et enthousiaste, le fait d'être consulté avant un projet, de contribuer à une enquête sous forme d'entretien collectif au profit de l'équipe du projet, de bénéficier d'une action censée renforcer son propre pouvoir, d'être invité à une négociation pouvant peut-être déboucher sur des décisions en sa faveur. Malgré l'apparente convergence unanime actuelle, la diversité des approches participatives contribue au flou sur le sens du terme, et plus encore sur sa signification politique : pour les tenants d'un pouvoir (un gouvernement soucieux de réduire les risques d'opposition, un chef d'entreprise... ou même un intervenant de développement), la participation est d'abord un moyen de s'assurer l'adhésion des dominés et de mobiliser la main d'œuvre ou les votes (Dumas, 1983 : 514). Comme le « développement », la « participation » devient un « mot valise », autorisant des pratiques extrêmement variées.

³⁰ « Renforcement des pouvoirs » n'est guère usité. « Renforcement des capacités » réduit à une dimension de compétences, sans l'idée de pouvoir.

³¹ Il a pourtant fait l'objet de multiples travaux, de politologues, d'économistes, de sociologues du travail. D'un point de vue politique, les typologies de l'analyse économiste se penchent sur les notions d'efficacité (Miller, 1979 ; Lepage, 1981), et de seuil (Daures et Dumas, 1977). L'analyse néoclassique s'intéresse en particulier à celles de profit et de coût-rentabilité (Galembert, 1979 ; Horvat, 1981), de motivation et d'intéressement. L'analyse des socio-économistes et des sociologues du travail est plus tranchée : La participation contribue à une redistribution du pouvoir de décision (Dumas, 1983 :517) ; elle émule la compétition (Galembert, 1979), développe l'initiative et le sens des responsabilités. La question est posée en terme de rentabilité et de pouvoir. Elle est aussi posée en terme de stratégie : Stratégie de minimisation des risques (groupes dominés) et de différenciation sélective (groupes dominants) (Jobert, 1983 :541) ; participation manipulée (utilisée ou provoquée pour des enjeux extérieurs au groupe) et participation autonome (d'un groupe stratégique) (Huntington, 1976 : 7, 9) ; stratégies de non participation (Mathieu, thèse en cours).

Les typologies classiques de la littérature sur la participation ne sont guère opératoires pour préciser son contenu effectif dans des cas concrets. Fondées sur des critères relevant plus de jugements de valeur que de description fonctionnelle des modes d'interactions entre projet et « populations », elles s'intéressent en général à des « degrés », à des « qualités » de participation, sur une échelle linéaire, établissant des différences de degré là où il y a des différences de nature. Le seul point de convergence est qu'elles invitent les « populations » à « participer », selon des règles pas toujours très bien définies, à quelque chose qui leur est extérieur, aux projets et aux actions des intervenants.

Les limites de la participation purement instrumentale (on demande aux populations de contribuer en travail – voire en argent – aux projets qu'on a défini pour eux, en argumentant que « cela va favoriser leur appropriation ») étant désormais attestées, l'accent est aujourd'hui porté sur une « participation » aux processus de décision, sans que les modalités et le contenu effectif de cette « participation » ne soient en général précisés. C'est ce que recouvre la notion d'*empowerment*.

Une analyse sociale et politique limitée

Ce terme « d'*empowerment* » recouvre ainsi des acceptions diverses, qui oscillent entre des aspirations à un changement social provoqué par l'intervention, et des dimensions strictement managériales³² qui visent à favoriser l'expression des populations pour faciliter une mise en oeuvre consensuelle d'actions. Globalement, l'analyse sociale des rapports de domination y est aussi pauvre que la volonté de les changer est ambiguë. Or, faire l'impasse sur les différenciations sociales et les enjeux de pouvoir locaux ouvre un espace de récupération et de manipulation, dont les acteurs se saisissent dans leurs stratégies de compétition sociale et politique³³. « *Une bonne part de la littérature sur le développement participatif utilise des termes comme 'institution locale', 'communauté' ou même 'gestion' dans des sens normatifs et prescriptifs, coupant les stratégies 'globales' de développement des contextes sociaux et historiques locaux. Ce qui est souvent oublié, c'est une analyse des jeux de pouvoir à travers lesquels ces concepts généraux du développement façonnent et sont façonnés par les relations sociales et de pouvoir en place. Les praticiens croient parfois créer de nouvelles institutions, alors qu'ils ne font en fait que recombinaison des rôles, les relations de pouvoir et de statuts existants. En réalité, les institutions participatives ne sont jamais ni si nouvelles qu'elles apparaissent, ni une reproduction d'un passé idéalisé. Elles sont constituées, négociées, et contestées, dans le cadre des structures de pouvoir existantes, qui peuvent elles-mêmes être en même temps appuyées et contestées par des « médiateurs » de projets poursuivant leurs propres objectifs* » (Mosse, 1995b).

Susciter le changement social et respecter les dynamiques locales : les ambiguïtés d'un interventionnisme non assumé...

³² Ce terme « empowerment » est en effet utilisé tel quel dans la littérature managériale récente (James, 1999).

³³ Même si elles correspondent aux concepts mis en avant par la littérature post-moderne, les catégories génériques de « communauté », « femmes », « jeunes », sont bien trop vagues pour être pertinentes en tant que telles, quelle que soit la situation ou le contexte étudié. Face à un problème donné, les « groupes stratégiques » (cf. Olivier de Sardan, dans cet ouvrage) sont à géométrie variable ; selon l'enjeu ils peuvent être composés d'individus d'âge, de sexe, d'appartenances différentes ; ils se constituent autour d'enjeux précis ; souvent ils se révèlent, évoluent et se transforment au cours de l'action. Par ailleurs, les groupes stratégiques ne sont pas obligatoirement, loin s'en faut, des groupes vulnérables. Il y a là un nouveau danger de simplification et d'amalgame.

En même temps que le discours sur la participation insiste sur le renforcement des pouvoirs des plus faibles, qui est un enjeu fortement politique appelant à du changement social par rapport aux systèmes existants d'inégalité et de domination, les développeurs semblent renoncer à toute ambition de peser sur le cours des choses en laissant « la communauté » décider, et donc les rapports de force locaux s'exprimer. N'est-il pas contradictoire de vouloir s'appuyer sur les pouvoirs en place pour mettre en œuvre des actions ciblées préférentiellement sur les groupes vulnérables ? On a le sentiment qu'échaudés par les échecs répétés, les développeurs renoncent à tout interventionnisme pour se mettre – en théorie – au service de « la communauté ». Mais ils ne semblent cependant pas pour autant remettre en cause leur conviction selon laquelle le changement (social, et non plus seulement technique) ne pourrait venir que de l'extérieur. Ils se retrouvent dès lors dans une forte contradiction : ils continuent à définir et à susciter des projets pour justifier leur intervention et provoquer du changement social. Mais ils n'assument pas le fait que leur intervention produise nécessairement des effets ou plus exactement, ils ne se donnent ni objectifs réalistes (par rapport à la réalité des rapports de force locaux), ni moyens de les atteindre (par un engagement clair en faveur de tel ou tel groupe). Le monde du développement se trouve ainsi dans une situation d'interventionnisme non assumé.

Un voile pudique sur les rapports de pouvoir au sein du système d'aide

L'analyse des rapports de pouvoir n'est guère plus explicitée au sein du système d'aide et dans les relations paysans/techniciens. Malgré sa prétention à répondre aux « demandes », la logique du système d'aide est profondément « hétéronome » par rapport aux réalités locales. La culture développementaliste se fonde sur une vision des situations locales en termes de « manque », pour mieux justifier l'intervention extérieure, et sur des représentations des paysans qui relèvent plus de stéréotypes que d'une réelle compréhension (Olivier de Sardan, 1995). Les projets sont définis dans les ministères, les bureaux des agences d'aide ou des Ong, les thèmes susceptibles de recevoir un financement dépendent des modes inspirés par les conférences internationales. Les contraintes bureaucratiques et financières obligent à formater les projets selon une programmation des activités en fonction des décaissements, ceux-ci étant incompatibles avec le respect des rythmes et des priorités locales (Lecomte, 1986, Naudet, 1999). De plus en plus dépendantes des financements internationaux pour leurs actions, les Ong (qui ont leurs propres visions et logiques de reproduction) sont elles-mêmes de plus en plus soumises à ces contraintes. Culture développementaliste et logiques institutionnelles du champ de développement se conjuguent pour produire un fonctionnement où les « bénéficiaires » sont là en tant qu'objets et non qu'acteurs³⁴.

Le constat est bien connu à défaut d'être pris à sa juste mesure. Et c'est d'ailleurs face à ce constat que réagissent les tenants de la participation, en voulant mettre « *people first* » (Cernea ed., 1995), et « *peasant first* » (Chambers et al eds, 1989). Mais il est frappant de voir le peu d'attention accordée dans la littérature participationniste aux conditions socio-politiques et institutionnelles de la participation, et à une analyse sans concession du fonctionnement du système d'aide (cf. 1^{ère} partie). Or, les décalages multiples des projets ne résultent pas tant d'un manque de connaissance des réalités locales que d'une non utilisation de ces connaissances. Quoique Cernea (Cernea dir, 1998) semble penser, l'insuffisante prise en

³⁴ Ce qui ne veut pas dire qu'ils n'aient pas de moyen d'influer sur les projets. Cf. Daane et Mongbo, 1991; Chauveau et Lavigne Delville, 1998.

compte des « variables sociologiques et culturelles » (par ailleurs bien peu définies) ne résulte pas seulement d'oubli qu'il suffirait de combler par plus d'enquêtes sociologiques ou une meilleure « participation » : elle est le produit de logiques propres du champ du développement, qui ignorent ou stérilisent ces connaissances, et produisent ces décalages récurrents (Lavigne Delville, 1999).

Tout en insistant sur la nécessité d'institutionnaliser la participation, ses promoteurs ne se donnent pas les moyens d'affronter les véritables obstacles (cf. I ère partie) et ne proposent finalement comme solution que la conversion individuelle du technicien, qui « découvre » grâce aux MARP ou aux PRA la « richesse des savoirs paysans » et « se met au service » des ruraux (cf. Sellamna). Dans ce contexte, croire qu'un diagnostic participatif, aussi bien mené soit-il, puisse à lui seul aboutir à des glissements de pouvoir et au renforcement de certains groupes d'acteurs, relève d'une vision un peu idéalisée du pouvoir, réduit à la simple capacité à faire entendre sa voix³⁵.

Les raisons du succès auprès des institutions internationales

Tout ceci permet finalement de peut-être mieux comprendre le paradoxe du succès de démarches qui se présentent comme fortement engagées en faveur des populations rurales, auprès d'institutions internationales dont la logique est manifestement autre. Dans un contexte de désarroi sur l'aide au développement, le diagnostic participatif permet de définir des actions qui sont censées refléter les priorités locales et échapper au placage externe. Les Marp et Pra séduisent par leur apparente facilité d'emploi et s'inscrivent aisément au sein du cycle de projet, permettant d'obtenir à bon compte une légitimation locale des choix d'action. La réduction de la participation à cette phase initiale de diagnostic - au mieux de planification - laisse ensuite libre cours aux logiques des projets. On aboutit alors à une simple consultation initiale, censée permettre aux intervenants des choix plus éclairés, mais qui ne remettent finalement en question, ni les systèmes d'inégalités et de domination de la société locale, ni le fonctionnement du système d'aide.

CONCLUSION

Finalement, ces réflexions doivent nous inciter à être à la fois plus modestes et plus pragmatiques, dans les ambitions générales, et plus précis, plus rigoureux, dans les objectifs spécifiques d'une intervention concrète ou d'une phase d'enquête et de diagnostic. Il faut éviter la facilité des discours généraux, qui deviennent vite incantatoires, et s'obliger à préciser les objectifs que l'on vise à travers telle action, à travers telle phase d'enquête au sein de cette intervention, les finalités que l'on donne à la « participation » des populations, et les modalités selon lesquelles elle va s'effectuer.

Le caractère « participatif » se joue dans le processus, et non dans le seul diagnostic

Plusieurs auteurs dans cet ouvrage (Mosse, Boulier, Floquet et Mongbo, Maïzi, Castellanet, etc.) insistent fortement sur le fait que le caractère participatif d'un diagnostic n'a de sens que dans le cadre d'une démarche d'ensemble qui l'est également, c'est-à-dire quand les

³⁵ Comme Sellamna le montre, une telle vision relève d'un paradigme communicationnel un peu illusoire dans des sociétés hiérarchisées et clientélistes, et dans des interfaces où les décalages de pouvoir sont si flagrants.

« bénéficiaires » ont, tout au long de l'action, une possibilité effective de peser sur le déroulement du projet. La « participation » au diagnostic initial ne peut garantir une adéquation correcte de l'offre du projet aux aspirations des populations. Loin de susciter la « confiance » des villageois envers les intervenants, un diagnostic participatif initial suivi d'une démarche « descendante », risque même de les décourager un peu plus par rapport au système d'aide et de renforcer leur méfiance légitime par rapport à ces enquêtes qui n'apportent jamais de réponse concrète. C'est le cas lorsque manquent certaines conditions : des intervenants soucieux de la pertinence de l'action d'un point de vue local, un certain pouvoir sur les processus de décision, des lieux et des moments réguliers de dialogue ouvert et de débat sur les actions et leurs modalités.

« L'empowerment » se joue dans les dispositifs institutionnels, plus que dans les enquêtes et les réunions

Renforcer la capacité des populations et de leurs représentants à peser sur les mécanismes des projets de développement relève en fait davantage de l'action politique et institutionnelle que du seul dialogue ouvert et apprenant. C'est à travers des changements dans les règles du jeu qui déterminent le cours de l'action, à travers des modifications significatives des modes de contrôle des décisions et des flux financiers, qu'un déplacement des pouvoirs peut avoir lieu. Séparation du technique et du financier, distinction entre appui à la maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre des actions, mise en place de fonds de développement cogérés par des représentants des populations, travail avec les « bénéficiaires » sur les budgets et les plans de financement, association de leurs représentants locaux aux appels d'offres restreints pour la réalisation des travaux les concernant et à la réception des ouvrages ; sont autant de pistes actuellement explorées dans ce sens. Sans être toujours dépourvues d'ambiguïtés, ces démarches ont l'avantage de s'attaquer à la logique même de la mise en œuvre des projets sur le terrain et de travailler à la construction de dispositifs institutionnels plus sains, promouvant des instances de débat et l'institutionnalisation de l'implication des populations dans les règles et les procédures liées aux actions qui les concernent.

Des pratiques exigeantes, parfois déstabilisantes

Face aux tendances lourdes du système d'aide, pour donner aux populations un peu plus de maîtrise des choix et des processus, et contribuer à ouvrir le jeu social, il faut un sens politique et une rigueur méthodologique que le flou conceptuel autour de la « participation » ne contribue guère à développer. Mettre en œuvre une approche « participative » est une tâche exigeante pour les agents de développement ou les chercheurs impliqués, en termes de savoir-faire, d'implication personnelle, de remise en cause des routines professionnelles. Cela demande de considérer les populations locales comme de réels interlocuteurs et de les reconnaître comme acteurs sociaux, inscrits dans des réseaux d'inégalités et de dépendance. Cela exige du temps, une qualité d'écoute et de dialogue dont les agents de développement sont souvent peu familiers, davantage habitués aux réunions de « sensibilisation » au cours desquelles il faut convaincre les « bénéficiaires » que ce que l'on a décidé va dans leur intérêt. Cela oblige à affronter la diversité des intérêts et à accepter qu'une opération de développement ne soit pas une réponse naturellement consensuelle à des problèmes techniques. Cela demande une capacité d'initiative et de décision, loin du confort des méthodologies standards. Il faut se donner des exigences d'efficacité concrète pour soutenir les choix des populations, ce qui s'oppose souvent, tant aux mécanismes socio-politiques

locaux qu'aux logiques internes du système d'aide. Mais l'intervenant, bien qu'il puisse être déclencheur, n'étant qu'un exécutant en bout de chaîne, il faut aussi qu'il soit soutenu objectivement par le commanditaire dans cette voie, et d'un bout à l'autre du processus.

De telles approches se révèlent profondément déstabilisantes pour certains agents de développement et cadres de projets, dont la culture professionnelle est fondée sur la maîtrise d'un savoir technique et l'idée d'un développement neutre et consensuel (Maïzi, 1999 : 15-16 ; dans cet ouvrage), surtout s'ils n'ont pas été préparés à une telle responsabilité.

De la même façon, ce sont parfois les populations elles-mêmes qui restent en retrait, face aux risques et enjeux soulevés par l'engagement du projet ou aux incertitudes liées à une démarche trop novatrice (White, 1996).

Reconnaître la diversité des intérêts, prendre en compte les rapports de pouvoir : deux défis

Postuler l'hétérogénéité des intérêts et le caractère problématique de l'action collective est à la fois plus réaliste sociologiquement, et plus opératoire, que postuler une communauté d'intérêt donnée *a priori* et une neutralité du système d'aide. Considérer les acteurs locaux, comme individus de chair et d'os, et non pas comme catégorie abstraite (les paysans, les femmes, etc.), oblige à prendre en compte la diversité des logiques d'acteurs (au sein de la société locale comme des dispositifs d'intervention : les agents de développement sont aussi des acteurs !), tout comme la diversité des intérêts (matériels, politiques, symboliques, etc.) en jeu dans l'intervention.

Mais cela oblige à admettre que, d'une part les choix de développement sont davantage le résultat de choix politiques (explicites ou implicites) et d'arbitrage entre des rapports de force, que « les » solutions rationnelles et consensuelles issues d'une étude objective ou d'un débat libre au sein de la société locale. D'autre part, la résultante d'une action n'est pas tant ce qui était prévu au départ, que le fruit contingent des interactions entre acteurs³⁶. Admettre tout ça, c'est aussi accepter que les agents de développement ne sont plus là pour appliquer ou expliquer une méthodologie standardisée : ils ont à promouvoir et à organiser le choix de priorités, parmi des aspirations ou des revendications contradictoires (ou au moins concurrentes en termes de moyen et de calendrier), mais toutes aussi légitimes les unes que les autres. Ils ont à gérer la contradiction entre l'ambition d'associer tous les acteurs (y compris et surtout les groupes sociaux marginalisés) et les logiques sociales inégalitaires de leurs interlocuteurs. Outre un problème conceptuel dans une culture développementiste fondée sur l'illusion de la neutralité, ceci soulève aussi de réels problèmes méthodologiques, sur la façon d'animer les processus de négociation entre acteurs afin de construire progressivement des compromis explicites.

Il n'y a pas de recette, d'autant que les rapports sociaux, les modes de communication et de négociation entre acteurs diffèrent d'une société à l'autre. Une telle démarche relève nécessairement du savoir-faire et de l'intuition. Mais quelques principes méthodologiques peuvent aider les intervenants à assumer cette responsabilité. L'attention portée aux logiques

³⁶ Cf. les travaux récents d'anthropologie du développement, qui éclairent les jeux d'acteurs autour des projets (Olivier de Sardan, 1995 ; Jacob et Lavigne Delville dir, 1994 ; Mongbo, 1995 ; Berche, 1996 ; Chauveau coord., 1997 ; Bierschenk, Chauveau et Olivier de Sardan eds, 2000).

d'acteurs, la sensibilité pour les enjeux de pouvoir, la capacité à entretenir un échange avec les différents groupes d'acteurs sans s'enfermer dans un face-à-face avec ses interlocuteurs privilégiés, en font partie³⁷. C'est là une des limites de fond des PRA, qui peuvent être utiles pour mettre en lumière des aspects relativement neutres des réalités locales, mais ne permettent pas de mettre à jour les dimensions de la vie sociale (Mosse, 1998a : 15-18). Plus qu'une multiplication de méthodes normatives, des analyses rigoureuses de processus d'intervention et des jeux d'acteurs qu'ils suscitent sont nécessaires, pour progressivement avancer sur ces questions. Mobilisant un regard de sciences sociales sur les jeux d'acteurs suscités par l'intervention, les démarches de suivi de processus (Mosse, Farrington and Rew eds, 1998 ; Mosse 1998 b; Kleitz, 1995) peuvent être d'une grande utilité pour aider une équipe projet à mieux appréhender les situations sociales dans lesquelles elle intervient, à lire les effets de ses pratiques et les enjeux qu'elles suscitent, et à ajuster sa stratégie d'intervention.

Tout n'est pas possible partout et tout de suite ... préciser les ambitions de la « participation » et ses modalités concrètes

Il y a en fait, nous semble-t-il, deux types de conditions à la mise en œuvre effective de démarches participatives. L'une renvoie à la sensibilité et aux capacités des agents impliqués, l'autre aux conditions institutionnelles. Les démarches MARP/PRA mettent l'accent sur les premières, et promeuvent les exercices Marp comme moyen de faire découvrir aux cadres du développement la richesse des savoirs paysans, de les mettre dans une démarche d'écoute et d'apprentissage. La pratique de l'enquête de terrain est sans conteste un excellent moyen pédagogique, pour peu que les conditions qui ont fait un réel apprentissage soient réunies³⁸.

Mais en fait, les secondes sont tout aussi déterminantes : le contexte sociopolitique national et local, les logiques propres de l'institution, la politique du bailleur et ses procédures déterminent largement le champ des possibles. Une démarche de renforcement des pouvoirs exige un engagement et un soutien clair de la part du commanditaire ou du siège de l'opérateur. La bonne volonté ne suffit guère face au poids des logiques institutionnelles, et le changement au sein des institutions est quelque chose de difficile à promouvoir (Crozier et Friedberg, 1977) et ce n'est pas le mandat des utilisateurs des Marp et Pra. De telles pratiques professionnelles ne sont en effet réellement envisageables que dans des contextes institutionnels porteurs : là où la programmation laisse une certaine souplesse, où les responsables locaux du projet disposent d'une marge d'autonomie reconnue, où la gestion d'équipe n'est pas trop hiérarchique. Sinon, les contraintes des bailleurs, les priorités de l'opérateur, les démarches standardisées, ont toutes les chances de s'imposer, quelle qu'aient été par ailleurs la qualité des exercices de diagnostic participatif initiaux et l'engagement personnel des équipes de terrain.

Préciser les objectifs que l'on donne à la « participation », en fonction d'un contexte institutionnel donné et des ressources humaines disponibles, est essentiel pour se donner des

³⁷ Cf. Enda-Graf (1995), pour une excellente analyse d'un conflit foncier lié à un aménagement de bas-fond : les interlocuteurs locaux voilaient à l'équipe d'Enda-Graf l'enjeu du conflit, l'amenant à s'enfermer dans le blocage. Ce sont des entretiens individuels informels avec l'ensemble des acteurs, à l'occasion d'une suspension du chantier, qui lui a permis de comprendre ce qui se passait, et d'engager un processus de négociation, plus complexe que s'il avait été posé dès le départ.

³⁸ Cf. Olivier de Sardan, 1991. Et les introductions des parties II et III.

objectifs réalistes. Une démarche de renforcement des pouvoirs des paysans n'est pas toujours possible. Mieux vaut des ambitions limitées mais effectives, mises en œuvre de façon cohérente, qu'un discours tellement général qu'il perd tout caractère opératoire. Un institut public de recherche qui discute ses priorités avec les structures de développement et débat avec les producteurs des résultats d'essais en milieu paysan joue son rôle au service des agriculteurs. Une simple consultation préalable à la définition d'un projet n'est pas à rejeter, si elle est faite sérieusement, par des personnes suffisamment expérimentées pour être capables de percevoir les aspirations et les transformer en offre de projet : une bonne consultation « extractive » vaut souvent mieux qu'un médiocre diagnostic participatif !

Au lieu d'en rester à un discours normatif et théorique sur ce que devrait être une « vraie » participation, il faut définir clairement les modalités effectives de « participation » dans lesquelles l'institution d'appui est prête à s'engager, préciser et qualifier les différents modes d'interactions prévisibles entre l'institution (ou le projet), les « populations » et leurs représentants (ce qui demande de raffiner un vocabulaire bien pauvre) ; anticiper sur la façon dont ces interactions peuvent se dérouler au cours de l'action.

Bibliographie

Albaladejo Ch. et Casabianca F. eds., 1997, *La recherche-action ; ambitions, pratiques, débats*, Etudes et recherches sur les systèmes agraires et le développement n° 30, Inra.

Beaud S. et Weber F., 1997, *Guide de l'enquête de terrain*, Coll. Repères, Paris, La Découverte.

Berche Th., 1996, *Anthropologie et santé publique en pays dogon*, Paris, Apad/Karthala

Bierschenk Th., Olivier de Sardan J.P., 1998, « ECRIS ; enquête collective rapide d'identification des conflits et des groupes stratégiques », in Bierschenk Th., Olivier de Sardan J.P. (éds), *Les pouvoirs au village ; le Bénin rural entre démocratisation et décentralisation*, Paris, Karthala, pp. 253- 272.

Bierschenk Th., Olivier de Sardan J.P. et Chauveau J.P. éds., 2000, *Courtiers en développement ; les villages africains en quête de projets*, Paris : Apad/Karthala, 328 pp.

Bouju J., 1995, « Anthropologies parallèles : description d'une procédure d'Enquête Anthropologique Rapide » (E.A.R.) », *Bulletin de l'APAD* n°9 : 77-86.

Castellanet Ch. et al, 1998, « La contribution de la recherche-action participative à l'émergence d'un projet collectif de développement durable sur la frontière amazonienne ». in : Rossi G., Lavigne Delville P. and Narbeburu D. (coord.). *Sociétés rurales et environnement*. Karthala/ Regards/GRET. Paris, pp 281-300.

Castellanet Ch., 1999, « *Les plates-formes de négociation* » entre usagers des ressources naturelles , *expérimentation avec des municipalités du front pionnier amazonien* », Document de travail Direction Scientifique n°1, 40 p.

Cernea M.M. ed. 1998, *La dimension humaine dans les projets de développement, les variables sociologiques et culturelles*, Paris, Karthala. (traduction révisée de *Putting people first*, 2^{de} édition, 1995).

- Chambers, R, A. Pacey & L.A. Thrupp (eds.) 1989. *Farmer First. Farmer Innovation and Agricultural Research*. London: Intermediate Technology Publications.
- Chauveau J.P. coord. (avec la collaboration de Lebas P. et Lavigne Delville Ph.), 1997, *La dynamique des sociétés rurales face aux projets participatifs de développement rural*, Série Participation populaire n°11, Rome, FAO, 149 p.
- Chauveau J.P. et Lavigne Delville Ph., 1998, "Communiquer dans l'affrontement : la participation cachée dans les projets participatifs ciblés sur les groupes ruraux défavorisés" in Deler et al, dir., *ONG et développement : du nord aux suds*, Paris, Karthala, pp. 193-214.
- Couty Ph. et Winter G., 1983, *Qualitatif et quantitatif : deux modes d'investigation complémentaires*, AMIRA, brochure n°43, 78 p.
- Crozier M. et Friedberg E., 1977, *L'acteur et le système* Seuil, Paris, rééd. Points 1981, 500 p.
- Daane J.R.V. et Mongbo R.L., 1991, « Peasant influence on development projects in Benin : a critical analysis » *Genève-Afrique* vol 29, n°2 : 49-76.
- Daane J.R.V., 1988, *Quelle méthode pour l'analyse de système de production en zone tropicale ? le dilemme entre démarche quantitative peu fiable et démarche qualitative peu généralisable*, AMIRA, Abordages n° 6.
- Daures N. et Dumas A., 1977, *Théorie économique de l'entreprise autogérée*, Paris : Ed. du Faubourg.
- Dubet F., 1994, *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil, 273 p.
- Dumas A., 1983 « Participation et projets de développement » dossier : La participation populaire locale, in *Revue Tiers-Monde*, t.XXIV, n°95, juil-sept. : 513-536.
- Dupriez H. et de Leener Ph., 1983, *Agriculture tropicale en milieu paysan africain*, Nivelles/Dakar/Paris, Terres et Vie/Enda/L'Harmattan.
- Dupriez H. et de Leener Ph., 1990, *Les chemins de l'eau ; ruissellement, irrigation, drainage*, 87, Nivelles/Dakar/Paris, Terres et Vie/Enda/L'Harmattan.
- Dupriez H. et de Leener Ph., 1993, *Arbres et cultures multi-étagées d'Afrique*, Nivelles, Terres et Vie/CTA
- Enda-Graf, 1995, *La ressource humaine, l'avenir des terroirs*, Paris, Karthala.
- Fassin D., 1990a, "Démarche de la méthode", in Fassin D. et Jaffré Y., *Sociétés, développement et santé*, Paris: Ellipses/Aupelf, pp. 68-86.
- Fassin D., 1990b, "Décrire. Entretien et observation", in Fassin D. et Jaffré Y., *Sociétés, développement et santé*, Paris: Ellipses/Aupelf, pp. 87-106.
- Fassin D., 1990c, "Variables et questions" :, in Fassin D. et Jaffré Y., *Sociétés, développement et santé*, Paris: Ellipses/Aupelf, pp. 107-125.
- Galembert, 1979, *L'entreprise et ses travailleurs*, Paris : Cerf.
- Ghiglione R. et Matalon B., 1978, *Les enquêtes sociologiques. Théories et pratique*, Paris, Armand Colin.
- Gueye B. et Schoonmaker-Freudenberger K., 1991, *Introduction à la méthode accélérée de recherche participative (Marp ; Rapid Rural Appaisal)*, quelques notes pour appuyer une formation pratique, Londres, IIED. 70 p.

- Guijt I. et van Veldhuizen L., 1998, *Quels outils pour l'agriculture durable ? analyse comparée des méthodes participatives*, Programme Zones Arides, Dossier n°79, Londres, IIED, 36 p.
- Horvat B., 1981, « Autogestion, efficacité et théorie néo-classique », in A. Dumas, *L'autogestion, un système économique*, Paris : Dunod.
- Huntington S.P., J., 1976, *No easy choice : political participation in developing countries*, Cambridge, Harvard UP.
- Hussein K., 1995, « Participatory ideology and practical development : agency control in a fisheries project, Kariba lake », in Nelson N. et Wright S. eds., 1995, *Power and participatory development ; theory and practice*, pp.170-180.
- Jacob J.P. et Lavigne Delville Ph. dir., 1994, *Les associations paysannes en Afrique, organisations et dynamiques*, Paris/Genève, Apad/Karthala/IUED.
- James W. , 1999, « Empowering ambiguities », in Cheater A. ed. *The Anthropology of Power ; Empowerment and disempowerment in changing structures*, London and New York, Routledge, pp. 13-27.
- Jobert B., 1983, « Clientélisme, patronage et participation populaire » in *Revue Tiers-Monde*, t.XXIV, n°95, juil-sept. : 537-556.
- Kaufman J.C., 1998, *L'entretien compréhensif*, coll. 128, Paris, Nathan Université, 128 p.
- Kleitz G., 1995, « Suivre et piloter les processus de développement », *La lettre du réseau Recherche-développement* n°22, p. 20-24.
- Lane J., 1995, « Non governmental organizations and participatory development : the concept in theory versus the concept in practice », in Nelson N. et Wright S. eds., 1995, *Power and participatory development ; theory and practice*, pp. 181-191.
- Lavigne Delville Ph. et Camphuis N., 1998, *Aménager les bas-fonds dans les pays du Sahel, guide d'appui à la maîtrise locale*, Paris, Gret/Coopération française/CTA, 527 p.
- Lavigne Delville Ph., 1998, « Environnement, dynamiques sociales et interventions externes : construire et gérer l'interface » in Rossi G., Lavigne Delville Ph. et Narbeburu D. dir. *Sociétés rurales et environnement*, GRET/REGARDS/KARTHALA, pp. 381-394.
- Lavigne Delville Ph., 1999, *Impasses cognitives et expertise en sciences sociales : réflexions à propos du développement rural en Afrique*, Documents de travail de la Direction Scientifique, Gret, 23 p. ([www.gret.org / ressources](http://www.gret.org/ressources) en ligne)
- Lavigne Delville Ph., Bouju J. et Le Roy E., 2000, *Prendre en compte les enjeux fonciers dans une démarche d'intervention : les aménagements de bas-fonds au Sahel*, Coll. Etudes et Travaux, Gret.
- Lecomte B, 1986, *L'aide par projets, limites et alternatives*, Etudes du Centre de développement de l'OCDE, Paris, OCDE
- Lepage H., 1981, « L'Autogestion, un système malthusien », in A. Dumas, *L'autogestion, un système économique*, Paris : Dunod.
- Liu M., 1997, « La validation des connaissances au cours de la recherche-action », in Albaladejo et Casabianca eds., *La recherche-action, ambitions, pratiques, débats*, INRA, p. 183-196.

- Maïzi-Moity P., 1999, *Participation et exclusion dans un projet de développement en Guinée*, Working Papers on African Societies n°37, Das Arabische Buch, 16 p.
- Marchant C., 1991, *De l'aide au contrat*, Coll. *Ateliers du développement*, Paris, Syros.
- Mathieu M., 1996, Mission d'appui méthodologique à la cellule d'aménagement de terroirs du programme inter-ANG (Sélibaby Mauritanie), GRET/GRDR.
- Mathieu M., 1998, *Mission d'appui méthodologique et technique en sociologie du développement à Mohéli (République Islamique des Comores)*, GRET/AFD.
- Mathieu M., 2000, « Projets de développement et corruption. Prédipositions et effets d'entraînement », in Blundo G. dir. *Monnayer les pouvoirs ; espaces, mécanismes et représentations de la corruption*, Nouveaux Cahiers de l'IUED n°9, pp. 123-156.
- Miller D., 1979, *La participation de la population aux systèmes d'approvisionnement d'eau en milieu rural*, OCDE.
- Mondain-Monval J.F., 1993, *Diagnostic rapide pour le développement agricole*, coll. Le point sur..., GRET/Ministère de la Coopération.
- Mongbo, R. 1995. *The Appropriation and Dismembering of Development Intervention. Policy, Discourse and Practice in the Field of Rural Development in Benin*. Wageningen: The Agricultural University of Wageningen (doctoral dissertation).
- Mosse D., 1995a, 'People'knowledge' in project planning : the limits and social conditions of participation in planning agricultural development, Agricultural research and extension network, paper n°58, ODI, London, 35p.
- Mosse D., 1995b, « Local institutions and power : the history and practice of community management of tank irrigation systems in South India », in Nelson N. et Wright S. eds., 1995, *Power and participatory development ; theory and practice*, pp.144-156.
- Mosse D., 1998a, « Process oriented approaches to development practice and social research », in Mosse, Farrington and Rew eds, *Development as process, concepts and methods for working with complexity*, London, ODI/Routledge, pp. 3-30.
- Mosse D., 1998 b, « Process documentation research and process monitoring : cases and issues », in in Mosse, Farrington and Rew eds, *Development as process, concepts and methods for working with complexity*, London, ODI/Routledge, pp. 31-53.
- Mosse D., Farrington J. and Rew A. eds., 1998, *Development as process; concepts and methods for working with compexity*. London, Routledge/ODI.
- Naudet J.D., 1999, *Trouver des problèmes aux solutions, vingt ans d'aide au Sahel*, Paris, Club du Sahel/OCDE.
- Ndione E., 1995, *Dakar, une société en grappe*, Dakar/Paris, Enda-Graf/Karthala.
- Nelson N. and Wright S., « Introduction : participation and power », in Nelson N. et Wright S. eds., 1995, *Power and participatory development ; theory and practice*, pp. 1-18.
- Nelson N. et Wright S. eds., 1995, *Power and participatory development ; theory and practice*, London, Intermediate Technology Publications, 225 p.
- Olivier de Sardan J.P., 1991, « Savoirs populaires et agents de développement », in Olivier de Sardan J.P. et Paquot E. dir. *D'un savoir à l'autre, les agents de développement comme médiateurs*, Paris, GRET/Ministère de la Coopération, pp.17-42.

-
- Olivier de Sardan J.P., 1995, *Anthropologie et développement, essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, APAD/Karthala.
- Pottier J., 1991, *Representation and accountability : understanding social change through rapid appraisal*, Dpt of Social Anthropology, SOAS, Univ of London, draft, 27 p.
- Pottier, J. 1997. "Towards an Ethnography of Participatory Appraisal and Research". In: Grillo, R.D. & R.L. Serrat (eds.) *Discourses on Development. Anthropological Perspectives*, Oxford and New York, Berg: 203-227.
- Schoonmaker Freudenberg, Karen, 1994, *Tree and land tenure : Rapid appraisal tools*. FAO: Forest, Trees and People Network Publications, CFFM4, Rome, FAO
- Schoonmaker Freudenberg, M. et K., 1993, « *Champs, jachère et flexibilité* », *la gestion des ressources naturelles à Ndâme Mor Fadamba, Sénégal; Résultats d'un étude réalisée selon la MARP* », Londres, IIED, 53 p.
- Sconnes I. and Thompson J. eds, 1994, *Beyond Farmer First ; rural people's knowledge, agricultural research and extension practice*, London, Intermediate Technology Publications.
- Sebillotte M., 1974, « Agronomie et agriculture. Essai d'analyse des tâches de l'agronome ». *Cah. Orstom série Biologie*. 24, 3-25.
- Touraine A., 1978, *La voix et le regard*, Paris, Seuil.
- Waters-Bayer A. et Bayer W., 1995, *Planification avec des pasteurs, Marp et au-delà, un compte-rendu de méthodes centré sur l'Afrique*, GTZ, division 422, Elevage, services vétérinaires et pêche, 185 p.
- White S., 1996, « Depoliticising development : the uses and abuses of participation », *Development in Practice*, vol 6, n°1 : 6-15.
- Wright S. and Nelson N., 1995, « Participatory research and participant observation : two incompatible approaches », in Nelson N. et Wright S. eds., 1995, *Power and participatory development ; theory and practice*, London, Intermediate Technology Publications, pp. 43-59.